Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Quorum : 27

M. SUFFET est désigné en tant que secrétaire de séance

Séance du 12 novembre 2025

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre 2025, sous la présidence de Mme BORIES, maire.

Présents :
Mmes MM. CHEVALIER, ZANIRATO, LE GOFF, ORCET, CLAPOT, SANCIAUME, DEMARQUETTE MARCHAT, BONIFAY, PASTOUREL, BOUT, CREPIN, CARRY, TRI, BRUN, ARTHUR, CAROT, SUFFET, DUMAS FILLIERE, GALATEAU LEPERE, ARNAUD, TORRES, NOVARETTI, LEMONT, GAVAZZI, LEPAGE, DANIEL

Procurations
M. BELLEVILLE à Mme BORIES
Mme TAPISSIER à M. SANCIAUME
M. BERTHET à M. ZANIRATO
M. RENEVEY à Mme CLAPOT
M. BERTHIER à M. ORCET
M. BUISSON à Mme DANIEL

11 - OBJET : CULTURE – Convention de partenariat 2025/2026 avec l'office de Tourisme du Grand Avignon – Avenant n° 1

Rapporteur : Mme DEMARQUETTE MARCHAT

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20251117-N11-12-11-2025-DE
Date de télétransmission : 17/11/2025
Date de réception préfecture : 17/11/2025

Dans le cadre de sa stratégie de valorisation touristique, par délibération du 24 septembre 2025, la commune a signé une convention de partenariat 2025/2026 avec l'office de Tourisme du Grand Avignon concernant la gratuité lors des visites de la ville et des monuments suivants : la Tour Philippe le Bel et la collégiale Notre Dame.

Au regard de l'intérêt qu'apporte cette collaboration, le département du Gard, en charge de la gestion scientifique et administrative du Musée Pierre-de-Luxembourg, a émis le souhait de rejoindre ce partenariat. Le présent avenant a donc pour objet l'ajout de ce monument communal à la convention initiale de partenariat 2025/2026.

Par conséquent, je vous propose au nom de la commission qui a émis un avis favorable à l'unanimité de bien vouloir autoriser Mme le maire à signer l'avenant n° 1 afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 17 novembre 2025.

Le secrétaire de séance

M. SUFFET

Mme Le Maire

Gard - Mairie de Villeneuve-lez-Avignon

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20251117-N11-12-11-2025-DE
Date de télétransmission : 17/11/2025
Date de réception préfecture : 17/11/2025